



RCLALQ
Regroupement des comités logement et
association de locataires du Québec

À l'attention de la direction de l'information
Invitation et communiqué de presse

Journée mondiale de l'habitat : un comité d'accueil pour la ministre Normandeau

À **10h00**, le **lundi 2 octobre 2006**, des membres du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) accueilleront bruyamment la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, alors de passage à l'Hôtel Delta/centre-ville de Montréal (777, rue Université) pour lancer les *Rendez-vous de l'habitation*, dans le cadre de la *Journée mondiale de l'habitat* de l'ONU.

Le RCLALQ et le FRAPRU demandent avant tout à la ministre et à ses collègues du cabinet de s'attaquer à l'incapacité des ménages à faible et à modeste revenus de payer leur loyer. Pour ce, ils s'opposent à ce que les 187,4 millions \$ que le Québec recevra prochainement du gouvernement fédéral soient détournés à d'autres fins que le financement de nouveaux logements sociaux. Selon Marie-José Corriveau, porte-parole du FRAPRU, «compte tenu de l'ampleur et de l'urgence des problèmes de logement, il serait scandaleux que tous les argentés fédéraux ne servent pas à sortir un plus grand nombre de mal-logés et de sans-abri de la misère ». Les deux regroupements voient plutôt dans les 187,4 millions \$, une occasion de relancer le financement de nouvelles habitations à loyer modique (HLM).

Selon les deux organismes, madame Normandeau doit également mettre en place le contrôle obligatoire des loyers et le dépôt des baux. «La démonstration a été faite que la Régie du logement ne protège pas adéquatement les locataires contre les augmentations de loyer», précise André Trépanier, du RCLALQ.

Entre 2000 et 2005, le coût des loyers des logements de deux chambres à coucher a bondi de 21,6% à Montréal, de 26,7% à Longueuil, de 15,4% à Laval, de 19,9% à Québec, de 21,3% à Gatineau et de 15,6% à Sherbrooke. Déjà en 2001, plus de 218 000 ménages locataires consacraient plus de la moitié de leur revenu pour se loger.

En outre, le RCLALQ et le FRAPRU s'opposeront vivement si la ministre va de l'avant avec un projet de loi pour jeter plus rapidement à la rue les locataires en difficulté. Ce sont les personnes les plus vulnérables qui seraient les principales victimes d'une telle politique.

Les deux regroupements de défense des locataires rappellent d'autre part les conclusions récentes du Comité chargé du respect du *Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels* de l'ONU. En mai 2006, le rapport du Comité se préoccupait des nombreuses évictions en raison de très faibles retards de paiement de loyer, tout en recommandant à l'État de prendre des mesures de relogement avant que des expulsions forcées aient lieu. Le RCLALQ et le FRAPRU pressent madame Normandeau de donner suite à cette recommandation sans plus attendre.

Enfin, les deux groupes soulignent que le 2 octobre 2006 est aussi le début des *Journées Mondiales Expulsions Zéro* de l'*Alliance internationale des Habitants*, regroupant divers mouvements à l'échelle planétaire. Pour en savoir plus sur ces *Journées* pour le droit au logement, on peut naviguer à <http://fr.habitants.org>.

Pour plus d'informations :

RCLALQ : 514-521-7114, www.rclalq.qc.ca.

FRAPRU : 514-522-1010, www.frapru.qc.ca.